



**Mais avec  
l'arrivée de la  
concurrence,  
les prix vont  
baisser?**

**Ailleurs, après  
privatisations, les  
prix ont augmenté  
de 40% en moyenne  
(Financial Time)**

**Au début, les secteurs dans lesquelles les  
privatisations ont eu lieu, parfois, les prix ont  
baissé. Mais au début seulement, car lorsque le  
marché n'a été contrôlé que par 3, 4 opérateurs,  
des ententes ont été faites pour augmenter les  
prix.**

**Etrangement les actionnaires ne font  
pas dans la charité !**

**Mais les Anglais, les Allemands, ils y sont bien passés à la privatisation ?**

**Cheminot:  
L'anomalie  
Néolibérale**

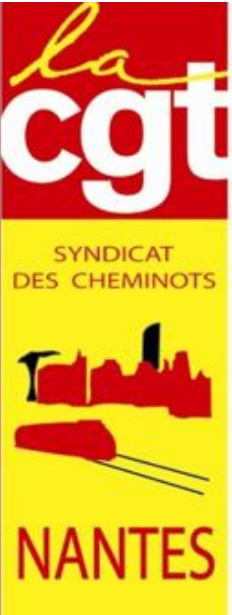


**Après la privatisation des chemins de fer Anglais, la sécurité s'est effondrée et 70 usagers sont morts entre 1995 et 2005. Les prix ont augmenté car les subventions de l'Etat ont disparu.**

**Désormais 2/3 des Anglais souhaitent la renationalisation.**

**En Allemagne, nos rigoureux journalistes omettent une chose: L'Etat a racheté la dette du Ferroviaire  
PAR 2 FOIS.**

**Ce qui complique les comparaisons, non?**



**Mais à la TV, ils disent que les petites lignes ne seraient pas touchées**

**Là encore, qui peut croire que la finance se souciera du sort des usagers en cas de déficit de la ligne? Avec un peu de chance, les trains seront remplacés par des autocars, avec un temps de trajet bien supérieur.**

**Le rapport SPINETTA renvoi la gestion des déficits des petites lignes aux Régions. Les Régions sont-elles riches à ce point ?**

**Et l'écologie on en parle avec ces autocars? Pour info les cars MACRON connaissent leurs premiers plans sociaux.**

**La privatisation du FRET était annoncée comme salvatrice à l'époque. Résultat : Actuellement, le Fret est quasiment à l'arrêt**



**Mais les cheminots défendent surtout leur statut avant le service public !! Et de toute façon ils sont payés en grève...**



**FAUX ARCHI FAUX : Les grévistes ne sont pas payés. Il peut arriver parfois qu'en fin de conflit, la Direction étale, dans un temps réduit, les retenues sur salaires.**

**Le statut garantit aux cheminots un niveau de formations minimum pour assurer leurs missions de service public, un déroulement de carrière, etc...Ce déroulement leur permet, entre autres, de ne pas être soumis à des pressions en opposition avec les missions de service public.**

**DONC PAS DE SERVICE PUBLIC SANS STATUT**

**Demain le patronat arrivera-t-il à convaincre qu'un salarié en CDI a un statut de « privilégié »?**



**Et les  
Privilèges,  
pas rien  
Quand même?**

**Retraite: Les réformes des retraites successives ont eu pour conséquences d'engendrer une décote (perte de salaire) importante si le départ en retraite se fait à l'âge légal. Conséquence: les agents continuent de travailler pour annuler cette décote comme la plupart des salariés jusqu'à 62 ans actuellement.**

**Train gratuit: Oui, même si les réservations sont à la charges des ayants droits, cet acquis social a été négocié avec les compagnies privées de l'époque en contrepartie de la mobilité historique des cheminots.**



**Et as-tu vu  
leurs salaires  
de ministre?**

**Salaire: Les salaires sont très disparates en fonction du poste et loin des fantasmes journalistiques.**

**Ci-dessous quelques exemples:**

**En milieu de carrière : 1848e pour un contrôleur, 2233e pour un conducteur. Il faudra noter le niveau de responsabilité incombant à ces métiers et bien d'autres. Pour un poste d'agent de quai en début de carrière: 1135e**

**Paradoxalement, à la SNCF, les démissions pleuvent et le recrutement est difficile. Etrange dans une entreprise dite de « privilégiés ».**

**Les conditions de travail parfois sont un frein à l'embauche:**

**3\*8, horaires décalés, travail jours fériés et Week-end, Découchés hors résidence, vacances imposées, une vie de famille décousue (présence aux fêtes de familles compliquées sauf si jours de congés posés), vie sociale à part (beaucoup d'évènements ont lieu le dimanche), formations soutenues, SMIC en début de carrière, test psychos et santé rigoureux.**

**Les conditions de travail sont difficiles dans beaucoup de secteurs. Pour la CGT le 21ème siècle doit être, plus que jamais, celui du progrès Social.**

# LA PREUVE EN IMAGES

3) Aiguilleur, 2 ans d'ancienneté :  
1289,66€ net

**BULLETIN DE PAIE DU MOIS DE JANVIER 2018**  
A CONSERVER SANS LIMITATION DE DUREE

PERIODE DU 01/01/18 AU 31/01/18

**PERSONNEL CONTRACTUEL**  
PERSONNEL RELEVANT DE LA DIRECTIVE ANONYME  
SERVICE GESTIONNAIRE - GA-Pays Pays SE

ETABLISSEMENT EMPLOYEUR : DIRECTION DES SERVICES DE  
A BORD CARREAU BORD LA PLANE ET DONS DONS  
LIEU PRINCIPAL D'AFFILIATION : SNCF CHARLEVILLE  
BETRIERE SE AL. DE LA GARE  
SIRET : 980000000  
ORGANISME COLLECTEUR : URSSAF DE L'ILE-DE-FRANCE DE  
MARSEILLE

QUALIFICATION/NIVEAU POSITION/ECHOLON : C 02 10 08  
TEMPS CONTRACTUEL : 100,00%/157,87 HEURES

PRIME DE TRAVAIL : 62

PRIME DE TRAVAIL SOUMISE A COTISATION RETRAITE : 213,76  
MAJORATION RESIDENTIELLE : 1,20%

DESIGNATION	TYPE	PERIODE	BASE DE CALCUL DU NOMBRE	TAUX (%)	VALEUR EN RETENUE	GAINS OU RETENUES	CHARGES PATRONALES	MONTANTS
PRIME DE TRAVAIL	RAF	01/01/18	62,00	1,00	620,00	620,00		620,00
MAJORATION RESIDENTIELLE	RAF	01/01/18	62,00	1,20	744,00	744,00		744,00
PRIME DE TRAVAIL SOUMISE A COTISATION RETRAITE	RAF	01/01/18	62,00	3,45	213,76	213,76		213,76
<b>TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS</b>								<b>1289,66</b>

TOTAL A PAYER EN EURO : 1289,66

Opérateur Maintenance :  
8 ans d'ancienneté / 1297,97€

**BULLETIN DE PAIE DU MOIS DE FÉVRIER 2018**  
A CONSERVER SANS LIMITATION DE DUREE

PERIODE DU 01/02/18 AU 28/02/18

**PERSONNEL DU CADRE PERMANENT**  
PERSONNEL RELEVANT DE LA DIRECTIVE ANONYME  
SERVICE GESTIONNAIRE - GA-Pays Pays SE

ETABLISSEMENT EMPLOYEUR : DIRECTION DES SERVICES DE  
A BORD CARREAU BORD LA PLANE ET DONS DONS  
LIEU PRINCIPAL D'AFFILIATION : SNCF CHARLEVILLE  
BETRIERE SE AL. DE LA GARE  
SIRET : 980000000  
ORGANISME COLLECTEUR : URSSAF DE L'ILE-DE-FRANCE DE  
MARSEILLE

QUALIFICATION/NIVEAU POSITION/ECHOLON : C 02 12 06  
TEMPS CONTRACTUEL : 100,00%/157,87 HEURES

PRIME DE TRAVAIL : 62

PRIME DE TRAVAIL SOUMISE A COTISATION RETRAITE : 213,76  
MAJORATION RESIDENTIELLE : 1,20%

*Convention collective même pas finie, complétée d'un 'accord d'entreprise' reprenant le 'statut de la honte'*

*Je ne suis pas payé pour le jour de grève des privés de foi ?*

*il y a aussi pas la sécurité sociale ?*

*Prière travail salissant ULTRA excessive !!!*

*Orphelinat des cheminot-e-s même pas déductible des impôts ! Merci pour les pupilles !*

*Salaires de privilège de ouf ! Mais hallucine 8 ans de boutique le 9 Mars.*

DESIGNATION	TYPE	PERIODE	BASE DE CALCUL DU NOMBRE	TAUX (%)	VALEUR EN RETENUE	GAINS OU RETENUES	CHARGES PATRONALES	MONTANTS
PRIME DE TRAVAIL	RAF	01/02/18	62,00	1,00	620,00	620,00		620,00
MAJORATION RESIDENTIELLE	RAF	01/02/18	62,00	1,20	744,00	744,00		744,00
PRIME DE TRAVAIL SOUMISE A COTISATION RETRAITE	RAF	01/02/18	62,00	3,45	213,76	213,76		213,76
<b>TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS</b>								<b>1297,97</b>

TOTAL A PAYER EN EURO : 1297,97

Agent administratif :  
18 ans d'ancienneté: 1574,41€

**BULLETIN DE PAIE DU MOIS DE OCTOBRE 2017**  
A CONSERVER SANS LIMITATION DE DUREE

PERIODE DU 01/10/17 AU 31/10/17

**PERSONNEL DU CADRE PERMANENT**  
PERSONNEL RELEVANT DE LA DIRECTIVE ANONYME  
SERVICE GESTIONNAIRE - GA-Pays Pays SE

ETABLISSEMENT EMPLOYEUR : DIRECTION DES SERVICES DE  
A BORD CARREAU BORD LA PLANE ET DONS DONS  
LIEU PRINCIPAL D'AFFILIATION : SNCF CHARLEVILLE  
BETRIERE SE AL. DE LA GARE  
SIRET : 980000000  
ORGANISME COLLECTEUR : URSSAF DE L'ILE-DE-FRANCE DE  
MARSEILLE

QUALIFICATION/NIVEAU POSITION/ECHOLON : C 02 12 06  
TEMPS CONTRACTUEL : 100,00%/157,87 HEURES

PRIME DE TRAVAIL : 62

PRIME DE TRAVAIL SOUMISE A COTISATION RETRAITE : 224,93  
MAJORATION RESIDENTIELLE : 2,100%

*quel statut*

*en ordre on est payé*

*ajouté régime spécial*

*emploi à vie*

*18 ans de boîte*

*après payer en euro*

DESIGNATION	TYPE	PERIODE	BASE DE CALCUL DU NOMBRE	TAUX (%)	VALEUR EN RETENUE	GAINS OU RETENUES	CHARGES PATRONALES	MONTANTS
PRIME DE TRAVAIL	RAF	01/10/17	62,00	1,00	620,00	620,00		620,00
MAJORATION RESIDENTIELLE	RAF	01/10/17	62,00	2,10	1302,00	1302,00		1302,00
PRIME DE TRAVAIL SOUMISE A COTISATION RETRAITE	RAF	01/10/17	62,00	3,63	224,93	224,93		224,93
<b>TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS</b>								<b>1574,41</b>

TOTAL A PAYER EN EURO : 1574,41

Retenue sur salaire après 17 jours  
de grève: 992,36€ sur un salaire de  
1788€

**FICHE ANNEXE MOIS DE JUIN 2016**  
A CONSERVER SANS LIMITATION DE DUREE

PERIODE DU 01/06/16 AU 30/06/16

**PERSONNEL DU CADRE PERMANENT**  
PERSONNEL RELEVANT DE LA DIRECTIVE ANONYME  
SERVICE GESTIONNAIRE - GA-Pays Pays Loire

ETABLISSEMENT EMPLOYEUR : DIRECTION DES SERVICES DE  
A BORD CARREAU BORD LA PLANE ET DONS DONS  
LIEU PRINCIPAL D'AFFILIATION : SNCF CHARLEVILLE  
BETRIERE SE AL. DE LA GARE  
SIRET : 980000000  
ORGANISME COLLECTEUR : URSSAF DE L'ILE-DE-FRANCE DE  
MARSEILLE

QUALIFICATION/NIVEAU POSITION/ECHOLON : C 02 12 06  
TEMPS CONTRACTUEL : 100,00%/157,87 HEURES

PRIME DE TRAVAIL : 62

PRIME DE TRAVAIL SOUMISE A COTISATION RETRAITE : 224,93  
MAJORATION RESIDENTIELLE : 2,100%

REP.	DESIGNATION	TYPE	PERIODE	BASE DE CALCUL DU NOMBRE	TAUX (%)	VALEUR EN RETENUE	GAINS OU RETENUES	CHARGES PATRONALES	MONTANTS
REP.	RETENUE POUR CESSATION CONCERTEE DU TRAV.	RAF	01/06/16				291,85		291,85
REP.	RETENUE POUR CESSATION CONCERTEE DU TRAV.	RAF	01/06/16				700,49		700,49



**Mais cette dette, elle  
ne sort pas de nulle part ?  
Le cheminot coûte plus cher**

**Aux  
usagers et  
cheminots  
de la payer  
????**

**La dette est principalement une volonté des gouvernements successifs d'investir dans les infrastructures d'Etat, notamment avec la création des lignes à grandes vitesses.**

**Le régime spécial des cheminots est à l'équilibre, c'est une obligation réglementaire européenne. L'entreprise et les salariés cotisent plus que dans le privé. Ce régime est la démonstration que l'on peut prendre une partie de la valeur ajoutée d'une organisation et la répartir équitablement. Or le gouvernement veut l'inverse pour nous tous.**

**Le coût annuel d'un cheminot est de 63200€ et 63100€ pour les agents SFERIS (filiale)**

**Les autoroutes sont-elles coûteuses à cause des agents d'entretien ou des actionnaires avec leur appétit démesuré?**



# CONCLUSIONS

- **Ne vous trompez pas d'ennemis. Les cheminots sont plus que conscients de vos difficultés de transports et sont à vos côtés quotidiennement. Et, grâce à leur statut, ils ont encore la possibilité de dénoncer les défaillances à la SNCF.**
- **Qui peut penser que la fin d'un statut améliorera vos conditions de transports?**
- **Nationalisation des dettes et privatisation des gains: Qui peut penser que la finance prévoit un autre destin?**
- **Ne succombons pas au matraquage médiatique, aux affirmations fausses, visant seulement à attirer la vindicte populaire vers une catégorie de salariés**

**Depuis des décennies, la libéralisation du rail a commencé avec des sous-traitants privés, des suppressions de postes...**

**Cela a-t-il amélioré vos conditions de voyages ?**